



Tamatave, le 07/10/19

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 05/10/19

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Parents d'Élèves du Lycée Français de Tamatave s'est déroulée le samedi 05 octobre 2019 à 09h00.

L'ordre du jour était :

- Rappel du rôle de l'APE, intervention de Georges Geeraerts, président de l'APE LFT
- Bilan de rentrée 2019/2020, présentation par Laurent KOMLAN, proviseur du Lycée Français de Tamatave
- Commissions spécifiques (bilan et renouvellement)
- Elections de 2 nouveaux membres du bureau APE, en remplacement des mandats arrivant à échéance détenus par Chrystèle Ramaroson et Georges Geeraerts

Le président sortant de l'APE-LFT a rappelé à l'assemblée des parents d'élèves présents (63 émargements) le rôle de l'Association des Parents d'Élèves dans un établissement conventionné et homologué par L'AEFE, puis le proviseur a pris la parole pour présenter la rentrée scolaire 2019/2020 en quelques chiffres clés.

Les commissions ont été rapidement présentées aux parents d'élèves. Un appel aux bonnes volontés a été alors lancé pour participer aux commissions / groupes de travail que le bureau de l'APE va constituer après le vote de ses nouveaux membres.

Diverses questions ont été posées par les parents d'élèves, dont une question sur les comptes financiers de l'association. Le trésorier de l'APE-LFT a alors expliqué que la certification des comptes était en cours par le cabinet d'audit international Ernst & Young, dont la mission de certification des comptes a été donnée courant mai 2019 par décision du Comité de Gestion. Le trésorier a proposé la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire, début décembre 2019, dont l'ordre du jour sera :

- Rapport Moral et Financier de l'APE-LFT
- Vote du compte financier 2018, après certification par Ernst & Young
- Présentation du budget 2019/2020
- Vote des nouveaux statuts de l'APE-LFT

Le vote des parents à élire pour les 2 mandats à pourvoir a alors eu lieu, moment durant lequel un café/thé/jus de fruits accompagnés de quelques bouchées salées et sucrées a été offert aux parents d'élèves présents.

Les candidats présents parmi les parents d'élèves, durant l'AGO du 05/10/19 se sont alors présentés à l'assistance :

- Monsieur Anthony CERVEAU
- Monsieur Stéphane HA MAINE WU CHAO YING
- Monsieur Georges GEERAERTS
- Monsieur Denis PLAZOLLES

Constatée absente de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'APE-LFT du 05/10/19, et application de l'article 10 des statuts actuels de l'APE-LFT, la candidature de Madame Corrine FABRE FONTAINE n'a pas pu être prise en compte.



Sur un total de 63 suffrages exprimés, 12 ont été déclarés nuls, soit 51 suffrages exprimés pris en compte.

Les suffrages exprimés sont résumés ci-après :

- Monsieur Anthony CERVEAU, 28 voix,
- Monsieur Stephane HA MAINE WU CHAO YING, 24 voix,
- Monsieur Georges GEERAERTS, 34 voix,
- Monsieur Denis PLAZOLLES, 16 voix,

Sont élus par l'Assemblée Générale Ordinaires de l'Association des Parents d'Elèves en tant que nouveaux membres du bureau de l'APE-LFT, représentant l'ensemble des parents d'élèves, pour un mandat de 3 ans, renouvelable :

- Monsieur Georges GEERAERTS, 34 voix
- Monsieur Anthony CERVEAU, 28 voix

Après avoir donné la parole aux parents d'élèves présents pour une séance de questions/réponses ouvertes, le président a clos l'Assemblée Générale Ordinaire à 10h30.

Le présent compte rendu de l'Assemblée Générale a été rédigé lundi 07 octobre par le trésorier de l'APE-LFT, pour servir et valoir ce que de droit.

Laurent ZIEGLER
Trésorier de l'APE-LFT

Georges GEERAERTS
Président de l'APE-LFT